

La minuscule du XII^e siècle. En ce siècle la minuscule carolingienne atteignit l'apogée de son développement. Les lettres ont une belle apparence, les mots sont bien séparés. Presque toutes les lettres commencent et finissent par une légère ligne de fuite; très souvent les hastes supérieures sont fourchues. On commence à donner des traits diacritiques au double i, pour le distinguer de l'u, et plus tard quelquefois on donne aussi à l'i simple un trait diacritique. Les abréviations deviennent toujours plus nombreuses et plus variées. Une innovation importante se fait jour, qui plus tard devait avoir de grandes conséquences : les arcs arrondis des lettres sont de plus en plus remplacés par des arcs pointus (forme d'écriture qui se rencontre quelquefois déjà au XI^e siècle); les lettres prennent donc un aspect anguleux et ainsi se trouve préparé le passage à la minuscule gothique.

A propos de ce développement de la minuscule entre le VIII^e et le XII^e siècle il faut observer qu'il y avait des copistes, des écoles calligraphiques, voire même des contrées entières qui souvent conservaient longtemps d'anciennes formes d'écritures, qu'on avait ailleurs abandonnées. Et naturellement les scribes, vieux, conservaient l'écriture de leur jeunesse. Par contre, certains copistes innovaient sur leurs contemporains. Il s'ensuit — et cela vaut aussi pour les autres genres d'écritures — que l'on ne peut donner des règles absolues pour déterminer la date des manuscrits d'après leurs caractères paléographiques; celles que l'on propose ne doivent être reçues qu'avec précaution et en ayant égard aux conditions de lieux et de personnes.

Écoles calligraphiques.

De même que l'on peut par un examen attentif des manuscrits en minuscule, qui sont datés, arriver à déterminer d'une manière approximative l'âge des manuscrits non datés, de même souvent il est possible de déterminer d'une façon exacte ou tout au moins avec vraisemblance, à quelle école calligraphique ou à quelle province un manuscrit appartient. Dans chaque école la minuscule acquit une empreinte particulière qui se trahit généralement dans le trait de plume, dans les formes de certaines lettres, les ligatures et les abréviations, ainsi que dans le goût artistique; lorsque l'on connaît ces divergences locales, on a une base pour déterminer si un manuscrit appartient à telle ou telle école.

Par exemple, les manuscrits de Saint-Gall ainsi que ceux de Reichenau ont un caractère qui les distingue de tout autre manuscrit (voir pl. 52a. 53c. 63a. 63c. 70a. 70b; voir aussi pl. 44 de l'époque de transition).

Les manuscrits de l'école palatine de Aix-la-Chapelle accusent un caractère semblable à celui de Saint-Gall, mais pourtant distinct sous divers rapports (voir pl. 45a. 45b. 53a).

Nous sommes particulièrement bien renseignés sur l'écriture de l'école calligraphique de Tours, grâce à la célèbre étude de L. Delisle : *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IX^e siècle* (voir pl. 46. 47. 55).

On appelle *écriture franco-saxonne* l'écriture de certains manuscrits du nord de la France caractérisée par la petite dimension des lettres et par l'ornementation des manuscrits, qui est faite d'après des modèles anglais. A cette catégorie de manuscrits appartient la bible de S. Paul à Rome (voir L. Delisle, *L'évangélaire de Saint-Vaast d'Arras et la calligraphie franco-saxonne du IX^e siècle*).

Beaucoup d'écoles calligraphiques allemandes nous sont aujourd'hui connues, grâce aux belles et nombreuses reproductions de Chroust, *Monumenta palaeographica* : les écoles de Bamberg, d'Eichstaet, de Fulda, Lorsch, Ratisbonne, Reichenau, Salzbourg, Saint-Gall, Würzburg. On trouve aussi dans Chroust des reproductions de manuscrits de Rhétie, de France (Amiens, Cluny, Corbie, Reims, Stablo-Malmedy, Saint-Vaast, Tours), d'Italie (Bobbio, Montecassino), d'Angleterre et d'Irlande.

La minuscule diplomatique. Pl. 64. 67. 72. 82.

La réforme de l'écriture carolingienne trouva tout d'abord son application dans les manuscrits. Les chancelleries royales usèrent longtemps encore pour les diplômes de l'écriture mérovingienne. Sous Louis-le-Pieux (814—840) le notaire Hirminmaris et ses collègues

commencèrent à se servir de la minuscule pour la ligne de la date; sous Louis-le-Germanique (840—876) elle fut finalement adoptée pour le texte lui-même par le notaire Hebarhard (voir pl. 64; comp. Th. Sickel dans *Kaiserurkunden in Abbildungen*, texte, p. 160). La minuscule des diplômes royaux, jusqu'au XIII^e siècle, renferme pourtant beaucoup de formes spéciales; de là son appellation de minuscule diplomatique. On retrouve 1. les hastes supérieures, grandes et légèrement inclinées; 2. l'écriture allongée de la première ligne et de la ligne du *Signum* et de la *Recognitio*; 3. certaines formes archaïques de lettres (*a* ouvert, *c* grand et brisé, *r* allongé et finissant en pointe, *t* avec barre cursive); 4. quelques ligatures de la période précédente (en particulier *ct*, *et*, *rt*, *st*). 5. On continue à donner à certaines lettres en haut ou en bas des traits d'ornementation (à *f*, à l'*s* long, souvent aussi à *e*, *g*, *p*, *q*); 6. on continue à faire le signe commun d'abréviation en forme de nœud (signe d'abréviation diplomatique).

Minuscule papale. Pl. 80. 81.

La minuscule carolingienne ne s'introduisit dans les documents pontificaux que très tard. On la rencontre d'abord dans les signatures des chanceliers dans la ligne de la date (voir le privilège de Jean XIII. de l'année 967 dans Pflugk-Hartung, *Specimina selecta*, pl. 8, facs. 2; voir aussi la date de notre pl. 73 et les signatures et la date pl. 76). Enfin à l'époque des Papes allemands Clément II. (1046—1047) et Léon IX. (1048—1054) elle fut introduite aussi dans le texte des bulles elles-mêmes. Sous les Papes suivants du XI^e siècle, elle fut souvent employée à côté de la curiale (voir p. IX). Sous Honorius II. (1124—1130) elle finit par prédominer et supplanta la curiale. On imita la minuscule diplomatique des diplômes impériaux, mais avec le temps on donna à la minuscule papale une forme bien plus belle et plus artistique. Ses lettres sont bien formées, les hastes supérieures sont modérément grandes, les hastes inférieures sont petites. Toutes les hastes sont légèrement ondulées : les hastes supérieures décrivent une légère courbe vers la droite, les hastes inférieures vers la gauche. Dans les privilèges solennels la première ligne est en écriture allongée; les lettres *f* et *s* ainsi que les ligatures *ct* et *st* sont ornées de boucles, le signe commun d'abréviation a la forme d'un nœud. Dans les ligatures *ct* et *st* les deux lettres *c* et *t*, ainsi que *s* et *t* sont fort distantes l'une de l'autre et réunies par une longue barre. Le début des paragraphes est signalé par des initiales en saillie. Dans les documents ordinaires l'écriture est plus simple, non ornée et elle se rapproche davantage de l'écriture des manuscrits.

Minuscule des chartes privées. Pl. 53c. 63c. 66a. 78. 85.

De très bonne heure la minuscule carolingienne fut adoptée pour les chartes privées, par exemple à Saint-Gall après l'an 820 (pl. 53c). L'écriture des chartes privées, en général, imite l'écriture des manuscrits, souvent pourtant le trait en est plus libre, les lettres sont moins serrées, les lignes sont plus espacées les unes des autres, les hastes supérieures et inférieures sont un peu plus longues et plus ondulées. Au XI^e siècle les grands seigneurs ecclésiastiques et laïques commencent à imiter pour leurs documents la minuscule diplomatique, par exemple dans l'ornementation des hastes, dans l'usage du signe d'abréviation diplomatique et dans l'allongement de quelques mots à la première ligne (pl. 78b. 85).

Lettres isolées.

La forme de l'*a*, issue de l'écriture onciale, encore rare dans l'écriture mérovingienne, devient prédominante dans la minuscule carolingienne. Beaucoup de manuscrits et documents pourtant ont un *a* plus simple, dont le trait droit ne dépasse pas la panse de gauche, mais est droit ou très peu incliné; dans cet *a* simple la panse de gauche est ordinairement grande et monte très haut, souvent jusqu'à la hauteur du trait droit, comme dans la demi-unciale et dans l'écriture insulaire (pl. 66a. 69). Cette forme simple de l'*a* ressemble à l'*a* cursif de l'écriture d'aujourd'hui. — Dans la minuscule primitive on rencontre encore souvent deux formes mérovingiennes archaïques : l'*a* ouvert et l'*a* avec la forme de *cc*; l'*a* ouvert ressemble à l'*u*, ses deux traits, en haut, sont droits ou légèrement inclinés et finissent en pointe; dans la forme de *cc* les traits de l'*a* en haut sont recourbés en forme de c